

SOMMAIRE DES ANNEXES

	Pages
8. — AMARYLLIS	343
8.1. <i>Ordre d'opération Amaryllis, 8 avril 1994</i>	344
8.2. <i>Action des attachés militaires de défense lors de l'opération Amaryllis, 19 avril 1994</i>	349
8.3. <i>Lettre du colonel Jean-Jacques Maurin à M. Bernard Cazeneuve, 2 novembre 1998, Précisions sur l'assassinat de l'Adjudant-Chef Didot</i>	355
8.4. <i>Lettre du Général Mourgeon à M. Bernard Cazeneuve, 22 octobre 1998, Transmission des réponses aux allégations du Colonel Marchal sur des livraisons d'armes</i>	356
8.5. <i>Lettre de M. Jean-Michel Marlaud à M. Bernard Cazeneuve, 9 juin 1998, Evacuation des personnels rwandais du centre culturel et de l'ambassade</i>	358
8.6. <i>Lettre du Colonel Jacques Balch au Général Mourgeon, 8 septembre 1998, Décollage du dernier avion sous les tirs de mortiers</i>	360
8.7. <i>Témoignage de Jeanne Unwinbabazi</i>	363
8.8. <i>Témoignage d'un militaire français</i>	369

8. — AMARYLLIS

8.1. Ordre d'opération Amaryllis, 8 avril 1994

Déclassifié

OBJ/OPERATION AMARILLYS

TXT

PRIMO : SITUATION :

POUR VENGER LA MORT DU PRESIDENT HABYARIMANA, DU CHEF ET DE L'ADJOINT DE LA SECURITE PRESIDENTIELLE TUES DANS L'ECRASEMENT DE L'APPAREIL SURVENU LE 06 AVRIL AU SOIR, LES MEMBRES DE LA GARDE PRESIDENTIELLE ONT MENE DES LE 07 MATIN DES ACTIONS DE REPRESAILLES DANS LA VILLE DE KIGALI :

- ATTAQUE DU BATAILLON FFR,
- ARRESTATION ET ELIMINATION DES OPPOSANTS ET DES TUTSI,
- ENCERCLEMENT DES EMPRISES DE LA MINUAR ET LIMITATION DE SES

DEPLACEMENTS.

PAR AILLEURS, LA MINUAR DEPLOIE DES PERTES. LE CHEF D'ETAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LE NOUVEAU CHEF D'ETAT MAJOR DES ARMEES TENTENT DE REPRENDRE LE CONTROLE DE LA SITUATION. CETTE DERNIERE N'EST PAS MAITRISEE. AUSI, LA FRANCE A-T-ELLE DECIDE DE PREPARER L'OPERATION D'EVACUATION DE NOS RESSORTISSANTS, LEUR SECURITE PARRAISANT MAINTENANT MENACEE.

SECUNDO : MISSION :

TENIR ET CONTROLER LES INSTALLATIONS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE KIGALI POUR LE 09 AVRIL 94 EN FIN DE MATINEE, EN MESURE D'ACCUEILLIR DES RENFORTS NATIONAUX OU ALLIES ET DE PARTICIPER A UNE OPERATION D'EVACUATION DES RESSORTISSANTS.

TERTIO : IDEE DE MANOEUVRE :

S'ASSURER, PAR SURPRISE, AVANT LE LEVER DU JOUR, DU CONTROLE DE L'AEROPORT DE KIGALI, POUR ETRE EN MESURE :

- DE RENFORCER NOTRE DISPOSITIF, EN FIN DE JOURNEE
- D'ACCUEILLIR EVENTUELLEMENT UN DETACHEMENT ALLIE.
- D'EXTRAIRE, EN CAS D'ABSOLUE NECESSITE, DES RESSORTISSANTS GRAVEMENT MENACES.

A CET EFFET :

- ACHEMINER LE DETACHEMENT D'INTERVENTION PAR AEROTRANSPORT DE NUIT, DE BANGUI A KIGALI,
- RENSEIGNE SUR LA VIABILITE DE LA PISTE, METTRE A TERRE LE DETACHEMENT D'INTERVENTION PAR POSER D'ASSAUT,
- CONTROLER LES INSTALLATIONS DE L'AEROPORT, EN MESURE SI LES CIRCONSTANCES LE PERMETTENT, DE PROCEDER DANS UN PREMIER TEMPS A L'EVACUATION D'UNE SOIXANTAINE DE PASSAGERS DONT LE CHOIX ET L'ACHEMINEMENT JUSQU'A L'AEROPORT RELEVANT DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE.

QUARTO : MODALITES D'EXECUTION :

ALPHA : MOYENS ENGAGES :

ALPHA 1 : PREMIER ECHELON

TERRE :

- UN EMT
- UNE COMPAGNIE
- UN GROUPE MILAN
- UNE EQUIPE SANTE
- UN ELEMENT DE RENFORT POUR LE PC DU COMOPS COMPRENANT 1 INMARSAT ET 2 SERVANTS, 1 OFF OPS, 1 OFF LOG, 1 OFF RENS, 1 OFF OPS AIR ET MOYENS DE LIAISON SOL-AIR.
- 1 STATION INMARSAT MAIS AVEC FAX CHIFFRANT, PROVENANT DE LIBREVILLE

- 300 RATIONS DESTINEES A L'AMBASSADE

AIR :

- 4 C160, POSERS PREVUS A 02H30 BRAVO, ESPACES DE 30 SECONDES.

ALPHA 2 : DEUXIEME ECHELON

TERRE :

- 1 SECTION (LIBREVILLE)

AIR

- 1C160, POSER PREVU A 05H30 BRAVO

ALPHA 3 : TROISIEME ECHELON

- RELIQUAT DE LA COMPAGNIE DE LIBREVILLE, DETACHEMENT SPECIALISE, ACA. MISE EN PLACE DANS LA SOIREE A KIGALI, APRES CONFIRMATION DE L'EMA

BRAVO : REPARTITION DES MISSIONS

POUR COMELEF BANGUI :

RENFORCE D'UN C160/EPERVIER ET D'UN C160/LIBREVILLE, METTRE EN PLACE LE DETACHEMENT DE 1ER ECHELON ET DE 2EME ECHELON PAR AEROTRANSPORT ET POSER D'ASSAUT SUR L'AEROPORT DE KIGALI EN LIAISON AVEC MILFRANCE KIGALI, COMME INDIQUE AU PARAGRAPHE QUARTO ALPHA.

POUR MILFRANCE KIGALI :

1) DANS LA PLUS GRANDE DISCRETION VOUS ASSURER ,EN LIAISON PERMANENTE AVEC L'AMBASSEUR DE FRANCE, DE LA DISPONIBILITE DE LA PISTE DE KIGALI.

2) ETRE EN MESURE DE COMMUNIQUER AVEC LES MOYENS AERIENS LORS DE LEUR APPROCHE.

3) PRENANT LE DETACHEMENT SOUS VOTRE COMMANDEMENT, TENIR LES INSTALLATIONS DE L'AEROPORT.

4) EFFECTUER, SI LES CONDITIONS LE PERMETTENT L'ACHEMINEMENT DES SOIXANTE RESSORTISSANTS A EVACUER.

5) EXTRAIRE, EN CAS D'ABSOLUE NECESSITE, LES RESSORTISSANTS DONT LA SECURITE SERAIT GRAVEMENT MENACEE.

QUINTO : REGLES DE COMPORTEMENT ET D'OUVERTURE DU FEU :

LE DETACHEMENT FRANCAIS ADOPTERA UNE ATTITUDE DISCRETE ET UN COMPORTEMENT NEUTRE VIS A VIS DES DIFFERENTES FACTIONS RWANDAISES.

L'OUVERTURE DU FEU SERA LIMITEE A LA LEGITIME DEFENSE DU PERSONNEL DU DETACHEMENT, ETENDUE A TOUTE PERSONNE PLACEE SOUS SA PROTECTION. TOUTEFOIS, SI LES CIRCONSTANCES L'EXIGEAIENT, CES CONSIGNES POURRAIENT ETRE MODIFIEES.

LA PLUS GRANDE DISCRETION SERA OBSERVEE A L'EGARD DES MEDIAS.

SEXTO : MESURES DE COORDINATION :

OCTAVO : LOGISTIQUE :

LES EFAC ASSURENT LE SOUTIEN LOGISTIQUE DE L'OPERATION. DES ORDRES LOGISTIQUES COMPLEMENTAIRES SONT EN COURS D'ETABLISSEMENT.

NONO : OPERATION D'EVACUATION :

ALPHA : L'UN DES C160 DE PREMIER ECHELON SERA MAINTENU SUR LA PLATE FORME, SI LES CONDITIONS DE SECURITE LE PERMETTENT, JUSQU'A L'EVACUATION DES SOIXANTE RESSORTISSANTS DESIGNES PAR L'AMBASSADEUR.

BRAVO : LES OPERATIONS ULTERIEURES D'EVACUATION ULTERIEURE S'EFFECTUERONT PAR BROUETTAGE AVEC LES AVIONS CARGOS TACTIQUES ET VERS UNE PLATE FORME DE PROXIMITE HORS RWANDA.

DECIMO : LA PLUS GRANDE DISCRETION S'IMPOSE JUSQU'AU 09 AVRIL, 05H30

BRAVO.

BT

**8.2. Action des attachés militaires de défense lors de
l'opération Amaryllis, 19 avril 1994**

Déclassifié

COMPTE-RENDU
du Colonel CUSSAC et Lieutenant-Colonel MAURIN

OBJET : Action des AMT lors de l'opération d'évacuation des ressortissants français à KIGALI du 8 au 14 avril 1994.

FAITS

Mercredi 6/04

Le 6 avril à 21h30, compte-rendu du Cdt de St QUENTIN au L/C MAURIN du crash de l'avion présidentiel à KANOMBE - CR au COIA.

. 22h15 Mise en alerte par téléphone de tous les AMT. Ouverture du réseau radio par A/C DIDOT - Consigne à domicile est donnée à tous les personnels

. 23h30 Constitution d'une cellule de crise à la MAM avec 4 personnels (S/C COTTEAUX - Major PINEAU - Cdt CHAMOT - L/C MAURIN)

. 24h00 Visite du L/C MAURIN à l'EM/AR pour un premier point de situation.

Jeudi 7/4

5h00 : Premiers tirs à l'arme légère et à la mitrailleuse entre G.P. du camp KIMIMURURA et des éléments FPR qui commencent à sortir du CND vers : le carrefour du Méridien(500 m ouest)
"Chez Lando" (1 km est)

8h00 Montage de l'IMMARSAT par A/C DIDOT. Jusqu'à 14h30, heure du dernier contact avec ce dernier, contrôle radio toutes les heures avec les AMT.

9h00 Ordre est donné par le L/C MAURIN aux ressortissants de RUHENGARI d'évacuer par voie routière en direction de GITARAMA.

Le même type d'ordre est envoyé à ceux de GISENYI qui, après regroupement à l'hôtel Méridien de cette ville, sont évacués sur GOMA, où ils seront pris en charge par le Consul de France de cette localité (ZAIRE)

17h30 Un compte rendu radio du directeur du Méridien de KIGALI, Mr Eric LEFEVRE, fait état de l'assassinat par des éléments FPR du couple DIDOT. Ces informations sont confirmées à 18h00 par les gardiens Rwandais des villas voisines qui s'étaient réfugiés au Méridien.

Les liaisons radio seront désormais assurées par le Cdt FABRIES et Monsieur MERMET, chef d'escale AIR FRANCE à KIGALI.

À partir de 18h00, toute communication téléphonique locale est désormais impossible avec les quartiers de KIMIHURURA et de KACYIRU où loge la majorité des AMT.

Vendredi 08/04

Nuit très agitée, ponctuée de nombreux tirs au niveau du CND mais aussi dans toute la ville (exécution des tutsi et des personnalités de l'opposition). Le réseau téléphonique civil avec les quartiers KIMIMURURA et KACYIRUS'avère définitivement hors service.

Mise en place de l'équipe AMT du bataillon para rwandais à l'aéroport de KANOMBE qui s'assure du contrôle de la tour et du dégagement de la piste d'atterrissage obstruée par des véhicules en vue de l'arrivée des premiers d'atterrissage obstruée par des véhicules en vue de l'arrivée des premiers

- 351 -

Samedi 09/04

03h00 Arrivée des 4 premiers avions du détachement AMARYLLIS avec l'EMT du Colonel PONCET (3ème RPIMA) et la première Cie (CEA) Accueil par le Cdt de St QUENTIN.

07h00 Prise de contact entre COMOPS (L/C MAURIN) et CONTROUPE (Colonel PONCET) pour planifier l'évacuation des ressortissants. Dès la fin de la matinée, début d'extraction par des équipes AMARYLLIS accompagnées systématiquement d'un binôme AMT comme guide.

12h00 Mise en place de la cellule d'accueil à l'école française (directeur de l'école, 2 personnels ambassade et 4 AMT) qui seront relevés plus tard par des éléments AMARYLLIS)

16h00 Acheminement de 44 premiers ressortissants français sur l'aéroport avec escorte AMARYLLIS

L'équipe AMT de KANOMBE accompagne, avec un détachement de la GP, 12 personnels de la famille HABYARIMANA (dont l'épouse du président)

17h30 Décollage du 1er C 160 chargé de 56 personnes à destination de BANGUI

Dimanche 10/04 et Lundi 11/04

Extractions de plus en plus difficiles exécutées par les équipes du COS guidées par des AMT (ex : Mr BUCHINI représentant de la CEE et Mr POULAIN) près du Méridien sous les feux de tirs FPR. Poursuite des évacuations avec escorte AMARYLLIS

Lundi 11

18h00 Fermeture du centre de regroupement de l'école française par équipe MINUAR. Ce point de regroupement est pris en compte par les belges. Les premières recherches effectuées par une équipe de la MINUAR dirigée par le Médecin Major THERY pour retrouver les corps des trois disparus s'avèrent infructueuses.

Mardi 12/04

5h45 Départ de l'Ambassade de l'ensemble du corps diplomatique français et des personnels de la MAM vers l'aéroport avec escorte AMARYLLIS. Décollage de KANOMBE à 8h00 - Arrivée à BANGUI à 11h00 locales. Les 2 corps du couple DIDOT sont retrouvés enterrés dans leur jardin par la même équipe de la MINUAR.

Mercredi 13/04

Le 3ème corps (A/C MAIER) est enfin retrouvé enterré à proximité de l'endroit où avait été découvert le couple DIDOT.

Les 3 corps sont acheminés à l'aéroport, formellement identifiés par le L/C MAURIN, le chef d'escadron FORGUES et l'A/C BACH (tous trois AMT) comme étant ceux de l'A/C DIDOT, Madame Gilda DIDOT et l'A/C MAIER.

Les dépouilles sont mises en bière par le Médecin Commandant GROSJEAN du 3ème RPIMA

Départ du reliquat AMARYLLIS (EMT + 2 Cies)

Jeudi 14/04

Après avoir soupçonné les FAR d'être à l'origine des tirs de Mortiers 81 (12 obus) appliqués sur le taxiway de KANOMBE chaque fois que le détachement spécialisé du COS tentait de quitter l'aéroport avec le C 130, mais finalement convaincu que ces tirs étaient dirigés par les belges, le L/C MAURIN donne l'ordre de décollage à 17h30 (après avoir laissé un PP18 et les informations nécessaires à un guidage aérien éventuel au Colonel de l'armée de l'Air belge responsable des opérations aériennes)
Arrivée à BANGUI à 9h00 locales. Accueil par le CEM/EFAO et le chef de MAM.

Vendredi 15/04

Bangui 3h00 locales décollage du DC 8 cargo avec à bord les 3 AMT et les 6 cercueils à destination du BOURGET
15h00 Cérémonie de lever des corps.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

- Pour ce type d'opération, ne compter que sur l'équipe des militaires, tant au niveau du recensement des personnes, que sur l'extraction et l'acheminement vers l'aéroport.

- le consul était absent et les listes disponibles étaient caduques.

- La MICAC ne s'est jamais manifestée dans le dispositif alors que leurs effectifs étaient nettement plus nombreux que ceux de la MAM.

- Un double réseau d'alerte doit être mis en place :

- à partir du téléphone tant que celui-ci fonctionne (voir annexe).

- à partir de postes portatifs, type YEASU, si le téléphone est coupé (prévoir 2 piles par postes au minimum)

Prévoir de même un relai radio pour les pays à terrain "bahuté".

- Conception : le système d'évacuation des ressortissants français était basé sur un îlotage de ces derniers, des points de regroupements secondaires et un point de regroupement principal où devaient se constituer les listes d'embarquement avant l'acheminement sur l'aéroport.

Un mois avant les événements, les circonstances ont imposé une modification complète de ce processus pour ne conserver qu'un seul point de regroupement.

Il est indispensable de prévoir dans ce point :

- de l'eau (cachets de purification)

- un groupe électrogène avec réserve de carburant

- un médecin avec médicaments et matériels de premiers soins

- si possible des lits pliants ou des matelas permettant aux enfants et aux malades de "tenir" 24h au moins.

Chaque ressortissant doit être invité à emporter 24h de vivres et 10 litres d'eau et un seul bagage à main par personne.

Ces mêmes précautions doivent être prises à l'ambassade ou se tiendra le dernier carré avant, les cas échéant, la fermeture définitive.

- Destination des véhicules personnels :

La bêtise et l'égoïsme des gens a fait que la majorité des propriétaires civils des véhicules personnels ont conservé, par devers, eux, les clés de ces véhicules, limitant ainsi la motorisation des unités arrivées en renforts. Etant donné qu'il y va de la réussite de l'opération et que, de toute façon, ces véhicules sont perdus, il faut se montrer draconien "vous ne serez évacués que si vous nous donnez les clés des véhicules".

- Il faut, en période de calme, préparer les ressortissants à prendre des initiatives pour rejoindre, seuls, si les conditions le permettent, le point de regroupement. Trop de ressortissants attendent, sur place d'être extraits par les militaires, obérant ainsi les moyens pour des extractions plus justifiées.

- Prévoir, à la MAM, une déchiqueteuse suffisamment importante. Trop de temps a été perdu pour détruire les documents.

- Il est impératif d'obtenir, dès que la tension s'installe, une station Inmarsat pour conserver le contact avec l'EMA et la MMC

- Il ne faut pas hésiter, dès que les circonstances l'imposent, à regrouper les familles autour des postes radios pour garder le contact.

- La motorisation des troupes chargées de l'évacuation nécessite également la disponibilisation de carburant. La MICAC disposait d'une réserve de 15 000 litres d'essence qui a été utilisée à cette fin.

- A aucun moment la MINUAR ne s'est manifestée pendant cette phase . Le 24 mars à l'occasion d'une réunion sécurité, organisée par le Colonel MARCHAL Commandant le secteur KIGALI, il avait été annoncé au représentant des communautés étrangères que la MINUAR assurerait la sécurité de l'axe d'évacuation et procéderait à l'acheminement des étrangers vers l'aéroport.

- Il faut noter enfin les grandes qualités de calme et d'amitié de la cellule de crise du COLA. En faisant confiance à ceux qui ce trouvaient sur le terrain et les encouragements prodigués par cette équipe ont permis d'oeuvrer avec le maximum d'efficacité et de sérénité.

Colonel(R) Jean-Jacques MAURIN

8.3. Lettre du colonel Jean-Jacques Maurin à M. Bernard
Cazeneuve, 2 novembre 1998, Précisions sur l'assassinat de
l'Adjudant-Chef Didot

Le Colonel (R) Jean-Jacques MAURIN
à
Monsieur Bernard CAZENEUVE
Rapporteur de la Mission d'information sur le Rwanda
Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

Monsieur le Député,

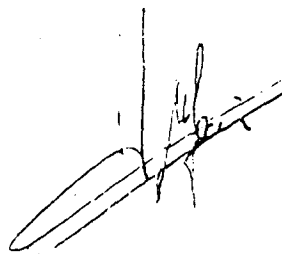
En réponse à votre lettre du 20 Octobre 1998 reçue le 28, je suis en mesure de vous donner les trois précisions suivantes:

1 - J'ai déclaré lors de mon audition du Mercredi 03 Juin 1998 que l'adjudant-chef DIDOT était, je cite, « un spécialiste de très haut niveau dans la réparation des postes radios » après avoir précisé qu'il n'avait jamais été un spécialiste des écoutes. La nuance est d'importance.

2 - L'adjudant-chef DIDOT possédait - à titre personnel - un poste radio émetteur-récepteur modulation de fréquence (M.F.) de courte portée (une dizaine de kilomètres) avec une antenne extérieure classique. Ce poste lui permettait d'avoir des liaisons correctes avec des interlocuteurs dotés d'un poste radio portatif M.F.compatible dans un rayon de dix kilomètres.

3 - Le Mardi 12 Avril 1994, le major-médecin belge THERY, qui avait récupéré les corps du couple DIDOT avec l'aide de trois officiers sénégalais de la MINUAR, m'informa que toute leur maison avait été saccagée et le matériel informatique détruit. La détérioration éventuelle de l'antenne radio ne fut pas évoquée et je ne peux donc pas vous donner d'informations précises sur ce point.

En demeurant à votre disposition pour d'éventuelles précisions supplémentaires, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.



MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

Le Coordonnateur des relations
avec la mission d'information
parlementaire sur le Rwanda

8.4. Lettre du Général Mourgeon à M. Bernard Cazeneuve,
22 octobre 1998, Transmission des réponses aux allégations du
Colonel Marchal sur des livraisons d'armes

n° 73

TRANSMISSION PAR TELECOPIE

DESTINATAIRE : MINISTERE DE LA DEFENSE -

A l'attention du Général MOURGEON et du Commandant DU SARTEL

Date : Mardi, 13 octobre 1998

Expéditeur : M. Jacques BERNIERE

Nombre de pages : 1

Messieurs,

Je vous communique, ci-après, la réponse écrite du Ministère belge de la Défense à une question qu'avaient posée lors de leur séjour en Belgique, MM. BRANA et CAZENEUVE.

"Le Colonel Marchal a bien accordé une interview à la BBC en août 1995. Il confirme qu'un des observateurs des Nations Unies sous ses ordres à l'aéroport de Kigali, un officier sénégalais, lui a rapporté oralement, dans le courant de la nuit du 8 au 9 avril 1994, que des caisses de munitions de mortiers avaient été débarquées d'un des trois avions militaires français ayant atterri cette nuit là à Kigali et qu'elles avaient été chargées sur des véhicules de l'armée rwandaise".

A l'évidence, la transmission de cette réponse à la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda relève du Ministère français de la Défense, seul en mesure de l'accompagner des commentaires appropriés./.


Jacques BERNIERE

Cabinet du ministre de la Défense
Cabinet Militaire CM21
14, rue Saint-Dominique
75700 PARIS

à PARIS, le 15 octobre 1998.

Le Colonel PONCET
Cabinet Militaire

à

Monsieur le Général MOURGEON

Objet : Opération Amaryllis.

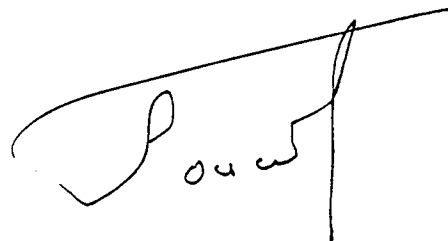
Référence : télécopie n°73/coordonnateur mission Rwanda/MAE du 14 octobre 1998.

Les allégations du Colonel Marchal appellent de ma part les commentaires suivants :

- Les unités sous mes ordres n'étaient pas équipées de mortiers et n'ont donc pas déchargé de munitions.

- J'ai effectivement procédé à la "réquisition" de quelques véhicules militaires rwandais le 9 avril au matin afin d'acheminer un détachement à l'ambassade de France.

- A ma connaissance, seul un officier uruguayen, observateur militaire, était présent sur l'aéroport mais il m'a été impossible de le localiser et de le rencontrer. Un capitaine sénégalais s'est par contre présenté à mon PC le 11 ou le 12 avril.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Poncet', with a long horizontal line extending from the top of the signature.

**8.5. Lettre de M. Jean-Michel Marlaud à M. Bernard
Cazeneuve, 9 juin 1998, Evacuation des personnels rwandais
du centre culturel et de l'ambassade**

*Ambassade de France
en Bolivie*

L'Ambassadeur

République Française

La Paz, le 9 juin 1998

N° 171 / AF

**Monsieur Cazeneuve
Mission d'Information
Parlementaire sur le Rwanda**

Monsieur le Rapporteur,

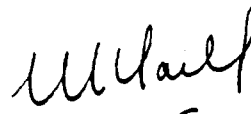
Vous avez bien voulu m'interroger sur certains points liés au déroulement de l'opération Amaryllis.

Comme j'ai eu l'honneur de l'indiquer à la mission d'information parlementaire le 13 mai, la décision d'intervenir a été prise en faveur des quelques employés qui ont pu se signaler à l'Ambassade. C'est ainsi qu'a pu être évacué M. Pierre Nsanzimana, du Consulat, avec sa famille.

En ce qui concerne le centre culturel, je n'ai personnellement été avisé à aucun moment de la présence d'employés. Il n'y a donc pas eu décision d'intervenir ou non, la question n'ayant pas été posée.

S'agissant de l'évacuation des enfants d'Agathe Uwilingiyimana, je suis surpris que l'on puisse parler d'un retard. Ils ont été évacués le lundi suivant l'attentat, en même temps, par exemple, que mon épouse, celle de l'attaché de défense ou du directeur de l'école, avant les personnes qui s'étaient réfugiées à l'ambassade et qui n'ont été évacuées qu'au moment de la fermeture de cette dernière.

Veillez agréer, Monsieur le Rapporteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Michel MARLAUD

**8.6. Lettre du Colonel Jacques Balch au Général Mourgeon,
8 septembre 1998, Décollage du dernier avion
sous les tirs de mortiers.**

le Colonel (CR) BALCH Jacques

Brest le 8 septembre 98

à

M.^e le Général MOURGEON
Chef de la Cellule "RWANDA"

Mon Général

en réponse à votre correspondance du 31 août, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance quelques précisions sur les tirs de mortiers qui ont précédé notre décollage à la fin de l'opération "Amaryllis".

Je présume que ces tirs n'ont en aucune manière gêné l'accomplissement de notre mission puisque cette dernière était l'écumée et que nous avions reçu l'ordre de quitter KIGALI.

Dès la fin du deuxième tir j'ai envoyé un groupe faire le tour complet de l'aéroport et de ses abords afin de trouver et neutraliser cette pièce qui ne pouvait, à mon sens, appartenir qu'aux Forces Armées Rwandaises: parmi les forces présentes à Kigali à ce moment là les seuls dotés de mortiers étaient:

1) les F.A.R.: ils nous voyaient partir avec "regret" ... et pouvaient tenter, dans un dernier geste de désespoir, de nous en empêcher.

2) le F.P.R.: ils attendaient notre départ avec impatience, et n'avaient aucun intérêt à le différer.

3) les troupes belges: IMPENSABLE, même s'ils sourcillaient, à l'évidence, nous voir rester le jour-même, et à l'évidence, nous voir partir le

plus longtemps possible à leurs côtés.

Le groupe est rentré de sa mission sans avoir vu la moindre pièce mortier des F.A.R.

En revanche une pièce mortier belge se trouvait en bout de piste. Mes hommes ne s'y sont bien sûr pas attardés, leur mission était de trouver une mortier des F.A.R.

La dernière précision que je ferai et la suivante: ces tirs ont toujours été effectués à une distance d'environ quarante mètres devant l'avion, en barrage. Il n'y a jamais eu de "correction", il s'agissait donc, non de tirs destinés à détruire, mais de tirs d'intimidation, qui visaient à nous empêcher de décoller, d'autant qu'ils se déclenchaient à chaque fois que nous commençons à embarquer dans le C 130.

Voici les faits, partant de là toutes les suppositions ou interprétations sont possibles, mais elles ne resteront en tout état de cause, faute de preuves, que des hypothèses.



8.7. Témoignage de Jeanne Unwinbabazi

La mission d'information a reçu des témoignages très émouvants qu'il ne lui est pas possible de publier ici en totalité. Elle a donc choisi, plutôt que de procéder à une sélection, de n'en présenter qu'un seul au nom de toutes les victimes du génocide.

TEMOIGNAGE DE JEANNE UWIMBABAZI

Je m'appelle Jeanne UWIMBABAZI, je suis née le 14 juillet 1977 à Kigali, quartier Kicukiro, Rwanda.

Deux semaines avant les événements, notre gardien Kaliyopi qui était chargé de garder notre boutique la nuit, avait subi des pressions des interhamwe, pour qu'il abandonne son poste. Parmi ces interhamwe il y avait : John, Charles le frère de John, Lani et d'autres dont je ne connaissais pas les noms. Ils étaient gardiens de boutiques voisines appartenant à des hutu. Ces hommes avaient des armes sur eux (couteaux, grenades...) celles-ci avaient été fournis par l'armée, les F.A.R (Forces Armées Rwandaises).

Nous étions à la maison, pendant les petites vacances de Pâques, mes parents, mes deux sœurs (Marie-Josée et Angélique) et moi-même, ainsi que Kanyamugenge qui travaillait à la maison comme employé de maison, d'un garçon de 19 ans qui gardait la vache et de Kaliyopi, le gardien. Ce jour là, le 6 avril 1994, à la maison il y avait aussi mon oncle Joseph Nkuliyingoma (frère de ma mère).

L'après-midi, mon oncle, ma sœur Marie-Josée et moi, nous sommes allés nous promener en ville, c'était comme d'habitude, il y avait beaucoup de monde qui circulaient, les gens discutaient et riaient normalement. Nous sommes rentrés vers 17H30, mes parents travaillaient à la boutique qui était située tout près de la maison à 500 mètres environ. Nous avons dîné vers 21H00, il faisait nuit, puis nous sommes allés nous coucher.

Vers 22H30, notre garde est venu frapper à la porte, mon père est allé voir ce qu'il voulait. Kaliyopi a dit qu'on venait de tirer sur l'avion du président, qu'il était mort. Il a dit aussi que les interhamwe ont fait des barrages dans le quartier et qu'ils ont commencé à tuer des gens. Nous nous sommes tous levés. Mon père et mon oncle sont restés dehors dans le jardin avec le gardien toute la nuit. On entendait de l'intérieur de la maison des gens dans la rue qui couraient, qui criaient. Nous sommes restés là, jusqu'au lever du soleil.

Le 7 avril au matin, nous sommes allés seulement les femmes (ma mère et mes sœurs et mon petit cousin) voir notre tante Colette (sœur de ma mère) et son mari Vianney Nkejintwari qui habitaient la maison voisine. Elle a dit qu'elle avait vu sur la route des miliciens passer avec des matelas plein de sang, et des coussins qu'ils avaient pillés dans le quartier. Nous avons écouté la radio RTL (Radio Télévision Libre des Mille Collines). Ils appelaient les hutu au meurtre, c'est à dire d'aller tuer les gens en donnant des listes de noms. Nous sommes retournées à la maison et mon père nous a appris que les interhamwe étaient passés sur la route à pied avec des armes, des arcs et des flèches, des fusils, des grenades, des machettes, en passant ils ont dit « *après c'est votre tour* ».

Nous avons déjeuné vers 13H00. Les militaires sont venus accompagnés par les interhamwe. Mon père était dehors dans le jardin, avec mon oncle, notre garde ainsi que Kanyamugenge et le gardien de la vache. Les militaires ont demandé à mon père d'ouvrir la porte du jardin. Mon père a demandé ce qu'ils voulaient, ils ont répondu « *ouvre !* », mon père est allé ouvrir le portail et tout de suite ils lui ont tiré une balle dans la tête. Mon oncle est rentré en courant à l'intérieur de la maison et il nous a dit que les militaires et les miliciens étaient là, qu'ils venaient de tuer mon père, et qu'ils demandaient que nous venions tous devant la maison. Alors nous nous sommes enfuis, moi, mes sœurs, ma mère et Habimana. Nous sommes passés derrière notre maison et nous avons rejoins ma tante Colette et ses 4 enfants. Nous avons couru ensemble dans les petits chemins vers l'endroit où nous savions qu'il y avait des casques bleus, c'est à dire vers l'Ecole Technique Officielle (dont les dirigeants étaient des pères blancs, de plusieurs nationalités, belges, italiens et un zaïrois). Mon oncle Joseph et les 3 employés de notre maison sont restés chez nous. Vianney et ses 3 voisins ont dit qu'ils allaient les rejoindre pour essayer de repousser les militaires et les miliciens. Au cours de la fuite, j'ai perdu ma famille, je ne savais plus dans quelle direction aller. Il y avait autour de moi des enfants de mon âge, du voisinage que je connaissais (3 garçons, Tintin, Petit et Kajyunguri). Nous avons continué sans savoir où nous allions car nous étions très affolés. Nous avons rencontré trois miliciens hutu qui étaient armés, ils nous ont demandé où nous allions et pourquoi nous courions, nous avons répondu évasivement, ils nous ont poursuivi et ont essayé de nous rattraper.

TEMOIGNAGE DE JEANNE UWIMBABAZI

Les trois garçons ont pris un chemin différent. Moi comme je courais moins vite, j'ai demandé à des gens qui étaient devant des maisons de me cacher. Ils ont refusé, car ils étaient hutu. A côté de ces maisons, il y avait une femme hutu qui a bien voulu me cacher. Son mari hutu, lui aussi, n'était pas d'accord pour me prendre, puis il s'est rendu compte qu'il connaissait ma mère, alors il a accepté.

Des miliciens sont arrivés au domicile de ces gens, les hutu qui étaient devant les premières maisons m'ont dénoncée. Les miliciens ont réclamé, « *la fille de Bucyana qui restait* » car les autres membres de la famille avaient été tués. La famille a dit qu'elle n'avait vu personne, « *qu'ils ne cachent pas, les enfants des ennemis* ». Les miliciens sont partis. Je suis restée cachée là toute la nuit. Pendant la nuit, les miliciens sont à nouveau revenus, et disaient qu'ils me cherchaient. L'homme qui me cachait, toute la nuit a fait des aller et retour vers des maisons, pour les piller. Il se déplaçait, avec d'autres, ils étaient armés.

Le 8 avril au matin, cet homme m'a dit qu'il ne pouvait plus me cacher. Sa femme m'a prêté des vêtements, je suis allée dans une maison à côté que je connaissais. Là il y avait deux enfants, et deux jeunes filles, c'était la famille Mukabudara. Cette famille voulait aller dans cette école officielle, où il y avait des casques bleus pour s'y réfugier. Comme nous étions nombreux, nous avons décidé d'y aller les uns après les autres pour ne pas se faire remarquer par les miliciens. L'une des filles qui s'appelait Béatrice, est partie la première avec les deux enfants, puis Nyiranuma, l'autre jeune fille, et moi, nous avons attendu un quart d'heure avant de rejoindre l'E.T.O. Nous avons décidé de marcher normalement sans courir, pour essayer de cacher notre peur. Sur le chemin qui mène à cette école, nous avons rencontré deux garçons qui habitaient notre quartier et qui étaient chômeurs (Hitimana, hutu du M.D.R Power et son copain). Ils nous ont demandé où nous allions, pour savoir si nous allions nous enfuir. Nous avons répondu vaguement. Nous avons continué la route pour nous rendre à l'école, nous nous sommes mises à courir, car nous avons aperçu des miliciens armés dans les petits chemins, qui avançaient vers nous. En arrivant devant l'E.T.O, nous avons vu les casques bleus cachés dans des tranchées, un casque bleu nous a fait signe de nous dépêcher. Jusqu'à ce moment, je n'avais aucune nouvelle de ma famille. En arrivant à l'entrée de l'E.T.O, les casques bleus de la MINUAR d'origine belge n'ont pas accepté que nous pénétrions à l'intérieur de l'école. La raison était qu'il n'y avait plus de place, puisque 1000 personnes s'entassaient déjà à l'intérieur. Nous avons insisté, mais la réponse était toujours la même : plus de place. Alors j'ai demandé si je pouvais parler à Frère Dieudonné ou à Oscar (religieux amis de ma famille). Les casques bleus ont demandé si nous étions élèves de l'école, nous avons menti en répondant oui. Ils ont enfin accepté de nous laisser entrer. Ils nous ont fouillé, pour vérifier si nous n'avions pas d'armes.

A l'intérieur de l'E.T.O, il y avait énormément de monde, les classes étaient pleines, ainsi que la cour. Nyiranuma est partie à la recherche de sa famille et moi de la mienne.

Je suis entrée dans les classes, il y avait déjà des personnes blessées par des interhamwe. Leurs blessures avaient été provoquées par des coups de machettes sur la tête ou sur tout le corps, ou bien des blessures dues à des balles.

Les casques bleus donnaient les premiers soins. Dans chaque classe, je demandais si quelqu'un avait vu ma famille. Personne ne les avait vus.

Je suis restée trois jours, une famille de ma connaissance m'a nourri et prêté un matelas.

Le lundi 11 avril, un ami de mon père (Pierre Claver Kayumba) m'a prévenu que ma famille venait d'arriver. Malheureusement, ils ont dû rester en dehors des grilles de l'école, sur les terrains de sport qui sont à l'extérieur. Les casques bleus ont refusé leur entrée, car ils disaient qu'ils ne pouvaient plus assurer la sécurité de tant de gens. J'ai vu ma famille au travers de la clôture, j'ai parlé avec Marie-Josée, mon oncle Joseph et mon oncle Vianney, mais je n'ai pas pu rester longtemps, car nous n'avions pas le droit. Ils m'ont appris qu'ils avaient essayé de faire rentrer le corps de mon père, mais les militaires sont restés à côté pour qu'on ne l'enterre pas. Nous entendions des bombardements, des coups de fusils. Pendant la nuit cela était encore plus fort, car c'était pendant la nuit que les interhamwe armés et les militaires venaient attaquer les gens qui se trouvaient sur le terrain de sport. Lorsque les gens massés sur le terrain de sport, voyaient les interhamwe arriver, ils poussaient des cris très fort, alors les casques bleus s'approchaient de la grille, les miliciens repartaient. Le colonel Léonidas Rusatira des F.A.R est venu plusieurs fois à l'école, entouré de militaires, il parlait avec le directeur de l'école qui était père blanc : Père Michel. Pendant ces 3 jours, les casques bleus ont fait des va et vient avec leur camion pour évacuer les étrangers qui étaient dans ce quartier. Ensuite, les prêtres étrangers blancs et les autres étrangers amenés par les casques bleus faisaient des réunions pour organiser leur départ.

TEMOIGNAGE DE JEANNE UWIMBABAZI

Le 11 avril, les étrangers préparaient leurs bagages, quelques personnes ont demandé aux prêtres si elles pouvaient être déposées au siège de la MINUAR. Nous commençons à avoir peur, nous avons demandé aux casques bleus s'ils allaient partir avec les étrangers, ils ont répondu qu'ils allaient rester encore trois semaines avec nous et que peut-être, après ils seront relevés. Le ministre Boniface Ngurinzira du parti M.D.R était réfugié avec sa famille dans cette école, il avait insisté auprès des étrangers qui faisaient la liste de départ, pour se faire emmener avec eux. Les étrangers ont répondu que c'était trop dangereux, car c'était un homme politique. Vers 13H00, les étrangers ainsi que les prêtres et les religieuses étaient prêts à partir dans des véhicules de tourisme car ils prenaient l'avion à Kanombe à Kigali.

Après dix minutes, les casques bleus ont fait rentrer les gens qui étaient dans la cour, dans les classes, en leur disant qu'ils allaient leur donner à manger. Les gens sont rentrés, et pendant ce temps là, les casques bleus ont commencé à charger leurs camions. Il y a une jeep qui est arrivée avec trois militaires français à l'intérieur. Les premiers camions ont commencé à partir, les gens qui étaient à l'intérieur, sont sortis en hurlant et se sont mis devant les camions pour les empêcher de partir. Les casques bleus ont tiré en l'air, pour que les gens reculent. Les gens ont eu peur, les uns se sont couchés par terre, les autres ont couru. Nous nous sommes approchés d'un de leur camion, les casques bleus qui étaient dedans nous ont dit de les laisser partir, que les militaires français allaient rester avec nous. Ils sont partis. Les gens se sont mis à pleurer avec leurs enfants. J'étais avec ma mère, mes sœurs, mon petit cousin, mon oncle, le mari de ma tante Colette et leurs enfants. Le bourgmestre était aussi réfugié avec sa famille dans cette école. Il faisait parti du P.S.D (Parti Social Démocrate). Il a essayé de calmer les gens et nous a dit que ce qui nous restait à faire était de nous défendre, mais nous n'avions aucune arme, même pas un bâton...

Un bruit a couru que les militaires et les interhamwe étaient en train de pénétrer dans l'école. Les gens ont eu peur, ils ont commencé à se disperser. Tout le monde a décidé de fuir, à part les personnes qui étaient blessées trop gravement. Quelques uns ont décidé de retourner chez eux. Nous avons décidé de nous rendre au siège de la MINUAR.

Lorsque nous sommes sortis de l'école, des militaires F.A.R nous attendaient avec des armes. Nous étions plus de 2000 personnes. A partir de ce moment, ce sont eux qui nous ont dirigé. Juste devant il y avait un barrage avec des interhamwe et des membres de la C.D.R (Coalition pour la Défense de la République- parti extrémiste hutu) qui demandaient les cartes d'identité pour connaître l'ethnie des gens. Ils commençaient à tuer les gens, avec des couteaux ou des fusils. Nous ne nous sommes pas arrêtés de marcher, à un moment ils nous ont mis au bord de la route, assis sous la pluie, ils se moquaient de nous, ils nous provoquaient. Nous avons pris une autre route toujours guidés par les militaires, les troupes grandissaient de plus en plus, il y avait ceux qui étaient sur les côtés, devant, derrière, dans les camions, avec des armes, ils chantaient ! Ils nous menaçaient tout le temps, ils nous prenaient nos vêtements, notre argent. Un interhamwe est venu de mon côté, il m'a tapé avec un gros marteau sur l'épaule.

Sur la route, il y avait beaucoup de hutu avec des bâtons, des machettes et j'en ai reconnu quelques uns :

- Rozata, fille d'un burundais hutu qui avait une machette à la main
- Ngunda et son frère Vianney Araujo qui avaient des bâtons à la main

Nous sommes arrivés dans un quartier qui s'appelait Nyanza, de Kicukiro. Sur ce grand terrain dont le centre faisait un creux, ceux qui nous guidaient nous ont rassemblé au centre, eux sont restés sur la hauteur. Lorsque nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait que la mort, Vianney a demandé à un militaire qu'ils nous tuent ainsi que quelques amis, avec des balles de fusil, plutôt qu'avec des coups de machette, et en échange on allait lui donner de l'argent. Mais son chef l'a appelé. Ils ont demandé que ceux qui sont hutu sortent de la foule avec leurs cartes d'identité. Puis ils nous ont dit de nous coucher par terre, nous avons hésité, ils ont commencé à tirer dans la foule des coups de fusil, ils ont envoyé des grenades, des flèches, des coups de machette, des coups de gros bâtons avec des gros clous plantés au sommet, les gens se sont écroulés les uns sur les autres. Et j'ai perdu de nouveau ma famille, j'étais sous les autres. Les gens avaient commencé à prier, les autres criaient, les enfants pleuraient. Ensuite ils achevaient ceux qui étaient encore vivants avec des coups de machette. Il commençait à faire nuit, c'était vers 18H30.

Je les ai entendus s'appeler entre eux, en disant qu'ils avaient fini leur travail, qu'il faisait nuit et qu'ils reviendront le lendemain. J'avais un mort sur le dos, un autre sur les genoux, mes habits étaient pleins de sang, mais je n'avais aucune blessure.

TEMOIGNAGE DE JEANNE UWIMBABAZI

Nous avons attendu au moins une heure avant de nous lever, d'autres gens encore vivants se levaient aussi. J'ai demandé s'ils avaient vu les membres de ma famille, ils m'ont répondu qu'on les avait tué.

Je ne voyais rien, nous étions dans le noir. J'étais avec les enfants Kiyonga, deux filles de mon âge et deux petits garçons, une grande fille de Muzungu Thomas (Candide Kayirere) avec un petit garçon de son frère et une fille de Nyirahuku (Angélique) et une autre fille, Pauline. Eux non plus n'avaient aucune blessure, et nous étions tous du même quartier. Comme les miliciens et les militaires avaient dit qu'ils allaient revenir, nous avons essayé d'aller un peu plus loin, mais nous ne connaissions pas ces chemins dans la forêt.

Nous avons marché toute la nuit, et lorsqu'il a commencé à faire jour, nous nous sommes cachés dans un champ de bananiers. Nous y avons passé toute la matinée, nous entendions des voix, des bruits de voitures ou des bombardements, mais personne ne nous avait encore vu.

Vers 15H30, nous avons entendu des gens qui avançaient vers nous, nous faisons semblant d'être mort (on était allongé face contre terre). Un a dit : « *tiens, il y a d'autres cadavres ici* », l'autre a répondu « *n'approche pas trop, on ne sait jamais* ». Ensuite, ils se sont mis à parler à voix basse. Ils se sont absentés à peu près ¼ d'heure, et sont revenus avec d'autres interamhwe. Je n'en connais pas le nombre, car nous faisons semblant d'être morts. Ils m'ont donné deux coups de machette derrière la tête, la blessure atteignait le bulbe rachidien, ainsi que deux coups sur chaque cheville pour me couper les tendons d'Achille. La jeune fille qui s'appelait Angélique a eu 6 coups de machette partout dans la tête et un sur le mollet. Candide, lui a eu aussi des coups de machette dans la tête et on lui a coupé quelques doigts (cinq à peu près entre les deux mains). Kiki, elle a reçu un coup de machette à côté de l'oreille, sur la joue, ainsi qu'un dans le côté de la jambe. Son petit frère Ngagi, lui a reçu des coups sur les jambes et des doigts sectionnés. Pauline en a reçu sur les bras. Les autres sont morts sur le coup : la sœur de Candide, le fils de son frère, Fifi et son petit frère.

Nous avons perdu beaucoup de sang, et nous avions très soif, nous nous sommes traînés jusqu'aux bananiers, nous avons sucé les troncs pour y trouver de l'eau. Les miliciens sont revenus avec leurs enfants et leurs femmes, ils ont remarqué que nous nous étions déplacés, et l'un de leurs enfants a dit que l'un d'entre nous avait bougé. Ils pensaient que nous étions tous mort ou presque, ils ont donc décidé de nous enterrer car ils trouvaient que l'on commençait à sentir mauvais. Ils ont commencé à creuser un trou, mais la nuit arrivait, aussi ils ont dit qu'ils reviendraient très tôt le matin.

Pendant la nuit, nous avons essayé de nous traîner, mais c'était difficile, car il n'y avait que Pauline qui pouvait marcher. Alors nous nous sommes mis à quatre pattes pour pouvoir avancer (Pauline, Kiki et moi), Angélique, Candide et le frère de Kiki ne pouvaient pas du tout se lever. Nous avons donc continué à nous traîner vers la forêt, pendant à peu près 1km environ.

Le matin, le bruit des grenades, des bombardements, des mortiers, avait repris de plus belle. Vers 5H30, on a entendu des bruits de pas dans la forêt, puis des bruits de personnes qui faisaient des trous. Ces gens là nous ont vu, l'une des personnes s'est approchée de moi, j'avais terriblement peur, il m'a touché la joue, puis m'a ouvert l'œil : « *celle-ci est encore vivante* » c'était quelqu'un qui portait l'uniforme du F.P.R. J'ai essayé de m'asseoir. Je n'y croyais pas, j'étais sauvée. Ils m'ont pris dans leurs bras et m'ont emmené dans une maison inhabitée, occupée par les militaires du F.P.R. Ce quartier s'appelait Gahanga. Nous leur avons parlé des autres enfants restés un peu plus loin pour qu'ils aillent les chercher, ce qu'ils ont fait. Ils nous ont donné des habits pour nous changer, ils nous ont soigné. Pendant la journée, d'autres blessés sont arrivés, des tutsi principalement et des démocrates hutu.

Le soir, les militaires nous ont dit que l'endroit où nous étions n'était pas assez sûr. Ceux qui ne pouvaient pas marcher ont été mis dans une camionnette et amenés à l'hôtel Rebero l'horizon. C'était un hôtel qui appartenait à la famille du président Habyarimana que les militaires du F.P.R contrôlaient. Lorsque nous sommes arrivés, il y avait déjà beaucoup de blessés graves par coups de machette, d'épée, par balles ou grenades. Quelques blessés graves sont morts quelques jours après. Les militaires ont continué à nous donner des soins et à manger. Du camp militaire de l'armée F.A.R à Kigali, nous recevions des roquettes, des mortiers et parfois cela faisait à nouveau des blessés. Je suis restée une semaine là, ensuite j'ai été évacuée au C.N.D (Conseil National du Développement). Nous recevions des soins tous les jours. Deux ou trois jours après, un médecin militaire du F.P.R m'a fait des points sur la nuque et sur les chevilles.

TEMOIGNAGE DE JEANNE UWIMBABAZI

A la radio nous écoutions R.T.L.M, qui continuait à donner des appels au meurtre avec des expressions telles que « balayer tous les tutsi et leurs complices », « d'aller débroussailler toutes les forêts pour découvrir ses ennemis », « Ce sont les tutsi qui ont tué Habyarimana, il faut se venger ! ». Tous les jours cette radio donnait des listes de noms de gens qu'il fallait supprimer. Les journalistes dont je me souviens qui travaillaient pour cette radio sont :

- Noël Nahimana
- Kantano Habimana
- Philippe Dahindan (suisse)

A la fin du mois, dans la capitale, la guerre s'est aggravée. Nous avons donc été à nouveau évacués dans le camps de Byumba. C'était une région où il n'y avait pas d'affrontement, car c'était une région tenue par le F.P.R. La blessure sur la nuque s'est cicatrisée, mais les points aux chevilles se sont déchirés et j'ai eu plusieurs infections. Dans ce camp, il y avait un hôpital créé par le F.P.R., et il y avait aussi des médecins de M.S.F.

Un jour un médecin militaire du F.P.R accompagné d'autres médecins étrangers sont venus me voir. Ils m'ont dit que peut-être je pourrais aller me faire soigner en Europe. Ils ont regardé aussi d'autres cas très graves qui nécessitaient des interventions longues et délicates.

Le 4 juin au matin, on est venu nous dire de nous préparer pour partir. Nous étions 32, surtout des enfants, il n'y avait qu'Alphonse et moi qui avons entre 17 et 19 ans, nous avons tous des blessures graves. Nous sommes partis vers 8H30, accompagnés de quelques médecins de M.D.M. Arrivés à Nairobi, au Kenya, nous avons pris un autre avion pour Paris. J'ai été accueillie par une famille intermédiaire à Paris, Anne Luxereau.

Le lendemain, j'ai pris l'avion pour Albi (Tarn) avec un autre enfant Théoneste. Nous avons été pris en charge chacun par nos familles d'accueil qui faisaient parties de « M.D.M Chaîne de l'espoir ». C'est depuis cette date que je vis avec Joël et Françoise Nugier et leurs deux enfants, Mathieu et Vianney (14 et 10 ans).

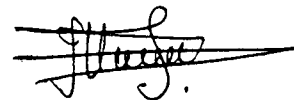
Nous avons été chacun dans une clinique pour subir une intervention chirurgicale le plus vite possible. J'ai été opérée le lendemain par le Dr Francis Julia à la clinique « l'Espérance ». L'intervention s'est bien passée, je suis ressortie 10 jours plus tard, les jambes plâtrées, sur un fauteuil roulant.

Après un mois et demi, on m'a enlevé les plâtres et j'ai commencé la rééducation et ceci pendant six mois. Au mois d'août je marchais avec des béquilles, début septembre, je marchais sans béquilles. Au cours de cette période, j'ai appris que deux membres de ma famille étaient vivants. Guillaume et Angélique. Ils m'ont appris comment sont morts ma sœur Yvonne, son mari et son bébé. Le bébé a été jeté sous leur yeux dans un trou et désespérés ils ont suivis leur bébé et ont été enterrés vivants.

Le 8 septembre 1994, je suis rentrée au Collège de Cordes (Tarn), où j'ai repris mes études. Aujourd'hui je marche normalement.

Jeanne UWIMBABAZI

Fait à _____, le 12 Novembre 9



8.8. Témoignage d'un militaire français

OPERATION AMARYLLIS TÉMOIGNAGE D'UN MILITAIRE FRANÇAIS

Le témoin ayant souhaité conserver l'anonymat, pour lui-même et, surtout, pour sa famille et les familles concernées, toutes les indications permettant de rétablir l'identité des personnes et tous les noms patronymiques ont été supprimés.

Le témoin a été entendu comme témoin à l'Assemblée Nationale le 27 octobre 1998 sur les événements qui se sont déroulés au RWANDA en 1994. Il a effectué sa déposition devant le président de la commission parlementaire, et le général MOURGEON. A l'issue de celle-ci, le rapporteur de la commission lui a demandé de confirmer sa déposition orale par voie écrite. C'est l'objet de ce rapport.

La question principale qui lui a été posée au cours de cet entretien fut la suivante:
« Comment avez-vous rejoint l'ambassade de FRANCE et qu'avez-vous fait pendant les jours qui ont suivi l'assassinat du président de la République du RWANDA, monsieur HABYARIMANA ? »

Les lignes qui suivent reprennent à la lettre la réponse faite par le témoin.

« Après l'attentat qui a coûté la vie au président de la République du RWANDA, le chaos fut total dans la ville de KIGALI. Je me suis retrouvé dans la maison où nous habitons avec mon épouse et mes enfants. Le pays était coupé du monde, sans liaison téléphonique, ni radio. Mais dès que les premiers combats eurent lieu trois autres familles nous ont rejoint.

Comme j'entendais les combats se rapprocher et le climat d'insécurité croître, je suis allé dans une rue du quartier récupérer deux fusils d'assaut de type FAL ainsi que des chargeurs, des munitions et des

grenades. Cet armement se trouvait dans un véhicule détruit et abandonné à quelques centaines de mètres de la maison. Le secteur où nous nous trouvions était sans cesse pilonné par de nombreux tirs de mortiers lourds et de mitrailleuses. Les deux autres sous-officiers qui se trouvaient avec moi ont été inhibés par le climat de violence qui régnait et je n'ai pas pu les utiliser pour la défense de la maison. Sentant les enfants et les femmes paniqués et terrorisés par les nombreux tirs d'artillerie, j'ai décidé de leur donner des consignes. J'ai alors rassemblé les mères de famille dans les toilettes, je leur ai dit de pleurer une fois pour toute pour ensuite faire face à la situation dans les meilleures conditions possibles et surtout avoir une attitude digne et calme devant les enfants. Je leur ai conseillé d'occuper les enfants et d'organiser des jeux. Dans cette ambiance tendue, elles ont pleuré ensemble toute la journée dans la salle de bains, puis elles ont réussi à se maîtriser et elles ont admirablement fait bonne figure devant les enfants apeurés qui étaient constamment en pleurs.

J'ai ensuite aménagé des caches pour les épouses et les enfants dans le faux plafond de la bâtisse dans lesquelles ils puissent se dissimuler en cas d'intrusion. Enfin, la mort dans l'âme j'ai donné le pistolet de service à ma femme pour qu'elle puisse mettre fin proprement à la vie des enfants dans le cas où j'aurais été tué et que les pillards auraient envahi la maison pour les assassiner à coups de machettes.

Au cours des trois jours qui ont suivi nous avons été témoins de nombreux assassinats atroces où des enfants rwandais qui allaient à l'école avec mes enfants ont été tués à coups de machettes. Je n'ai pas pu intervenir car de nombreux tirs d'armes automatiques se faisaient entendre et en sortant dans la rue de jour j'aurais constitué une cible idéale pour les belligérants qui tiraient à vue. J'ai tenté de cacher ces scènes horribles aux enfants, mais ils ont quand même vu ce qui se passait à l'extérieur et ils ont été très traumatisés. Les nuits ont été ponctuées de tentatives d'intrusions de nombreux pillards que j'ai dû abattre au moment où ils franchissaient la clôture de la maison. Je n'ai pu défendre efficacement les familles que grâce à l'armement que j'avais récupéré le premier jour. En effet, si je n'avais eu que mon pistolet de service je n'aurais rien pu faire pour stopper ces infiltrations nocturnes.

Afin de préparer une tentative pour rejoindre l'ambassade de FRANCE qui se trouvait à environ 15 kilomètres, j'ai profité d'un instant d'accalmie pendant la seconde nuit pour reconnaître un itinéraire de sortie viable. J'ai donc effectué une reconnaissance de nuit dans les ruelles de la ville de KIGALI. Je n'ai mené cette reconnaissance que sur une distance d'environ 2 kilomètres parce que tout d'abord je connaissais bien ce quartier car j'effectuais mes parcours de cross dans ce secteur et ensuite comme j'étais seul j'étais conscient que dans le cas où j'étais tué ou même blessé, les familles n'auraient plus aucune chance de survie. Néanmoins, cette reconnaissance était nécessaire car de nombreux barrages interdisaient les axes principaux de la ville, il fallait donc trouver un itinéraire sûr de contournement.

Dans l'après-midi du troisième jour, j'avais achevé mes reconnaissances et je décidai que le moment était propice pour tenter de rejoindre l'ambassade de FRANCE. J'ai formé le convoi de trois 4x4 en mettant les épouses au volant de chacun des véhicules et en positionnant les enfants à plat ventre entre les sièges avants et arrières. J'ai mis les maris à la place des passagers et je leur ai donné une arme. Je me suis mis en tête du convoi à côté d'une des mères de famille pour ouvrir le feu si cela s'avérait nécessaire. Nous avons quitté la propriété à vive allure par l'itinéraire que j'avais reconnu afin de rejoindre l'ambassade de FRANCE. Grâce à la dextérité de conduite des épouses et la vitesse de déplacement des véhicules, le convoi a surpris les bandes de pillards que nous avons croisés et aucun coup de feu n'a été échangé. Quelques minutes après, les trois véhicules sont entrés dans l'ambassade de FRANCE sans qu'aucun passager ne soit blessé.

Arrivés dans l'enceinte de l'ambassade, les familles ont été prises en compte par les autorités consulaires qui les ont évacuées les jours suivants.